

L'honorable député veut me mettre dans la position d'un homme qui aurait fait une assertion fausse. La politique de l'administration actuelle est une politique de protection. Nous sommes déterminés, comme nous l'avons dit, à en faire un succès. Pour dissiper les préjugés, résultat d'opinions préconçues, nous avons dû introduire d'abord la protection par le petit bout, comme on fait d'un coin à fendre le bois. Quand nous aurons prouvé au peuple que par suite de l'imposition de droits additionnels, par suite de la concurrence qui s'en suivra, il peut acheter à aussi bon marché qu'apparavant les articles qu'il consomme, il nous dira alors : "Continuez d'étendre cette politique." Nous aurions pu lui dire : "Nous avons fait approuver notre politique telle qu'elle est appliquée au tarif," mais nous ne disons pas cela, nous disons plutôt que cette politique a obtenu l'approbation du pays. Nous ne disons pas qu'elle a été approuvée telle qu'elle est—bien que nous eussions pu le dire—mais que le pays a déclaré que c'était une bonne affaire de protéger les industries du pays. Si la protection actuelle n'est pas jugée suffisante, avons-nous dit et répétons-nous, ce sera la politique du gouvernement là où elle ne provoquera pas assez de concurrence pour réduire le prix des marchandises, de l'augmenter, car nous voulons garder, si la chose est possible, notre marché pour notre population. Vraisemblablement, un impôt de \$2 par tonne coûte quelque chose au pays; mais comme tout le monde y contribue, cette somme sera prise dans le trésor général. Mais si nous pouvons mettre des milliers d'ouvriers à exploiter nos mines, à développer nos houillères, à utiliser notre charbon pour la fusion des minerais de fer, nous créons une grande industrie en ce pays, nous donnons de l'ouvrage à la population, et lui permettons d'acheter sa nourriture à aussi bon marché. C'est là la politique du gouvernement, et ce sera là le résultat de la proposition.

J'ai clairement démontré à la Chambre que c'eût été de ma part, manquer de logique de dire ce qu'on m'a accusé d'avoir dit. J'ai assuré aux quarante députés de cette Chambre qui nous ont posé la question, que nous y donnerions notre plus sérieuse attention, et que nous verrions dans quelle mesure nous augmenterions la protection.

M. MACKENZIE : L'honorable monsieur se plaint de ce qu'on lui ait attribué certaines paroles qu'il n'aurait pas dites. J'ai remarqué avec soin les mots dont l'honorable député de Durham-Ouest a fait usage. Ces mots, j'en suis positif, sont ceux-ci "pour maintenir la politique."

Sir LEONARD TILLEY : La dernière expression dont il s'est servi est celle-ci : "pour maintenir la position." Mais l'honorable député est allé plus loin ; il a soutenu que j'avais déclaré vouloir l'étendre.

M. MACKENZIE : Je n'ai vu nulle part, soit dans le manifeste de l'administration, soit dans le discours du trône, soit dans les discours des ministres aux élections, que le gouvernement annonçait son intention d'augmenter les taxes. Rien n'indiquait que le taux actuel n'était pas suffisant ; à ce point de vue nous pouvons dire que l'honorable monsieur et ses collègues ont remporté les élections sur de fausses représentations.

M. BLAKE : Lorsque l'honorable monsieur a parlé des millions qui doivent être engagés, ainsi qu'il prétend en avoir eu l'assurance, à de certaines conditions, il n'a pas mentionné l'industrie dans laquelle doivent être engagés ces millions. Il a dit avoir reçu de certains capitalistes des offres entraînant l'engagement de plusieurs millions si le gouvernement était logique avec sa politique. Je ne me rappelle pas les termes exacts, mais il était question du maintien de la politique. Voilà qui est clair, car la première question que j'ai posée à l'honorable monsieur était celle-ci : "quand l'honorable monsieur a parlé de millions, faisait-il allusion, entre autres choses, au fer ?" J'ignore qu'il fit allusion au fer ; il n'a pas dit à la Chambre à quoi il faisait allusion en cette occasion, et j'ai dû le lui demander.

Sir LEONARD TILLEY

Sir LEONARD TILLEY : J'ai fait une déclaration spéciale au sujet du fer.

M. BLAKE : En réponse à l'ex-représentant de King, lorsqu'il a lu le mémoire des quarante députés, l'honorable monsieur a fait une déclaration vague. C'est l'habitude du gouvernement. Si on lui demande si on doit construire un pont à Oromoeto, il répond que la chose est à l'étude. Lui demande-t-on si une loi doit être présentée, il répond que la chose n'est pas encore décidée. L'honorable ministre a fait à cette occasion une réponse de ce genre. Il a parlé de millions, mais il n'a pas fait d'allusion directe au fer ou à toute autre industrie particulière ; dans la déclaration qu'il a faite devant cette Chambre et devant le public, il n'a donc établi aucune relation entre ce placement et l'industrie du fer. J'ai été obligé de lui demander s'il entendait parler du fer ? Il a dit aujourd'hui qu'entre autres choses il s'occupait certainement du fer. Et il m'a répondu que si je voulais parler du fer exclusivement, ce n'est pas ce qu'il entendait, mais qu'il avait dit qu'on lui avait fait des représentations ou des promesses au sujet d'un placement de plusieurs millions, dépendant,—je ne voudrais pas être repris pour un mot, car je ne me souviens pas exactement des paroles de l'honorable ministre,—dépendant, dis-je, non de l'augmentation du tarif, mais du maintien de la politique du gouvernement telle qu'elle est aujourd'hui, et sur laquelle les électeurs ont été appelés à se prononcer.

Mais maintenant nous comprenons tout. L'honorable ministre, en repoussant l'accusation de manque de franchise, s'est condamné lui-même sous ce rapport. Qu'a-t-il fait ? Il dit : "Nous devons procéder par degrés, il nous faut introduire l'extrémité la plus mince du coin." L'extrémité la plus mince se trouve engagée,—l'honorable ministre des Chemins de fer sait parfaitement se servir de cet instrument,—et il dit maintenant qu'il faut l'enfoncer davantage.

Sir LEONARD TILLEY : Je ferai remarquer à l'honorable député que, tandis que nous enfonçons le coin d'un côté nous le retirons de l'autre. Nous avons supprimé les droits sur le thé, le café, le tabac, le fer-blanc, et grand nombre d'autres articles ; nous avons aboli la taxe sur les effets de commerce, et il nous a été permis de le faire, puisque nous avons enfoncé le coin dans d'autres directions. Je pensais que mon argument serait beaucoup plus fort en me confinant au fer, et les honorables députés qui siégeaient dans cette Chambre à la dernière session, doivent se rappeler que j'ai fait cette déclaration.

Je l'ai faite l'an dernier lorsque ce capitaliste vint me trouver et représenta qu'il était intéressé au maintien du tarif ; il redoutait qu'il ne fût pas permanent. Il me parla de l'hostilité du *Globe*, le journal qui a le plus grand nombre de lecteurs aux Etats-Unis, qui prédisait que si un nouveau gouvernement arrivait au pouvoir, le tarif serait changé. J'ai fait part de cette conversation à la Chambre, et je suis sûr qu'elle doit être rapportée en substance dans les *Débats*.

Je dis donc que la proposition que nous présentons aujourd'hui est parfaitement compatible avec notre conduite, car jamais nous n'avons déclaré ni donné à entendre que nous n'augmenterions pas les droits, lorsque l'intérêt public le demanderait. Ces quarante députés savent que le gouvernement les a encouragés à espérer une augmentation, et que rien n'a été fait dans l'ombre.

L'honorable député savait que cette déclaration avait été faite en Chambre, et lorsqu'il m'a demandé si tel était le cas, je lui ai dit que la question serait étudiée avec la plus grande attention.

M. CAMERON (Victoria) : L'honorable député de Durham-Ouest s'est efforcé, dans les différents discours qu'il a prononcés devant ce comité, avec une incroyable abondance de paroles, dont beaucoup ressemblaient à des sophismes, de convaincre l'honorable ministre des Finances d'avoir fait preuve de manque de franchise et d'inconséquence dans les